

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PARC ACTIVITES-BERGERAC CREYSS**

RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE DEP DORDOGNE

Numéro SIRET : 22240001200712

POSTE COMPTABLE : 024090 P.DEP DORDOGNE

**Compte financier unique (M57)**

**Voté par Nature  
BUDGET ANNEXE**

ANNEE 2023

## Sommaire

### Le Compte Financier Unique

[Arrêté et signatures](#)  
[ECCF](#)

		Origine des données	Page
	<b>I. Informations générales et synthétiques</b>		
A	<a href="#">Informations statistiques, fiscales et financières</a>	Ordonnateur	5
B1	<a href="#">Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble</a>	Ordonnateur	6
B2	<a href="#">Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice</a>	Ordonnateur	7
B3.1	<a href="#">Liste des organismes de regroupement</a>	Ordonnateur	8
B3.2	<a href="#">Liste des établissements publics créés</a>	Ordonnateur	9
B3.3	<a href="#">Liste des services individualisés dans un budget annexe</a>	Ordonnateur	10
C1	<a href="#">Détail des restes à réaliser - Dépenses</a>	Ordonnateur	11
C2	<a href="#">Détail des restes à réaliser - Recettes</a>	Ordonnateur	12
D	<a href="#">Bilan synthétique</a>	Comptable	13
E	<a href="#">Compte de résultat synthétique</a>	Comptable	14
F	<a href="#">Taux des contributions et produits afférents en N</a>	Ordonnateur	16
	<b>II. Exécution budgétaire</b>		
A	<a href="#">Modalités de vote du budget</a>	Ordonnateur	17
	<i>Vue d'ensemble</i>		
A1.1	<a href="#">Dépenses d'investissement</a>	Ordonnateur	18
A1.2	<a href="#">Recettes d'investissement</a>	Ordonnateur	19
A2.1	<a href="#">Dépenses de fonctionnement</a>	Ordonnateur	20
A2.2	<a href="#">Recettes de fonctionnement</a>	Ordonnateur	22
	<i>Vue détaillée</i>		
B1	<a href="#">Dépenses d'investissement</a>	Comptable	23
B2	<a href="#">Recettes d'investissement</a>	Comptable	25
C1	<a href="#">Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles</a>	Ordonnateur	27
D1	<a href="#">Dépenses de fonctionnement</a>	Comptable	28
D2	<a href="#">Recettes de fonctionnement</a>	Comptable	30
	<b>III. États financiers</b>		
A	<a href="#">Bilan</a>	Comptable	32
B	<a href="#">Compte de résultat</a>	Comptable	36
C	<a href="#">Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)</a>	Ordonnateur / Comptable - Pièce jointe	38

		Origine des données	Page
<b>IV. États annexés</b>			
<b>A. Présentation croisée et agrégée</b>			
A1	Présentation croisée, section d'investissement – vue d'ensemble	Ordonnateur	
A2	Présentation croisée, section de fonctionnement – vue d'ensemble	Ordonnateur	
A3	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur	
<b>B. États annexés patrimoniaux</b>			
B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur	
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur	
B1.3	État de la dette - Répartition par structure de taux	Ordonnateur	
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur	
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur	
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur	
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur	
B1.8	État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Ordonnateur	
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur	
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur	
B3.1	État des provisions	Ordonnateur	
B4	État des charges transférées	Ordonnateur	
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur	
B6	Prêts	Ordonnateur	
B7.1	État des emprunts garantis	Ordonnateur	
B7.2	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur	
B8.1.1	Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Ordonnateur	
B8.2	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur	
B8.3	État des contrats de partenariat public-privé	Ordonnateur	
B8.4	État des autres engagements donnés	Ordonnateur	
B8.5	État des engagements reçus	Ordonnateur	
B9	État du personnel	Ordonnateur	
B10	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Ordonnateur	
B15.1	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Ordonnateur	

		Origine des données	Page
B15.2	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Ordonnateur	
	<i>C. États annexés budgétaires</i>		
C1.1	Équilibre budgétaire - dépenses	Ordonnateur	
C1.2	Équilibre budgétaire - recettes	Ordonnateur	
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur	
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur	
	<i>D. Autres éléments d'information</i>		
D1	État des recettes grevées d'une affectation spéciale	Ordonnateur	
D2.1	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Ordonnateur	
D5	Gestion des fonds européens	Ordonnateur	
D7	Actions de formation des élus	Ordonnateur	
D8	État relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Ordonnateur	
D10	Identification des flux croisés	Ordonnateur	
D11.1	États de la répartition de la TEOM – investissement	Ordonnateur	
D11.2	États de la répartition de la TEOM – fonctionnement	Ordonnateur	
<b>V. Arrêté et signatures</b>			
A	<a href="#"><u>Arrêté et signatures</u></a>	Ordonnateur / Comptable	40

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	
	<b>Valeurs</b>
Population totale	

<b>Informations fiscales (N-2)</b>	
	<b>Collectivité</b>
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

<b>Ratios de niveau</b>		<b>Valeurs</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2)	
5	DGF / population	
<b>Ratios de structure et d'analyse financière</b>		<b>Valeurs</b>
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	0
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	0
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	
9	Taux d'épargne nette ( (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b> PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE				I
				B1

<b>Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N</b>					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 664 467,58	2 717 399,88	5 381 867,46
	Recettes réalisées (1)	B	2 427 467,58	2 946 737,49	5 374 205,07
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 450 733,79	2 945 967,58	4 396 701,37
	Dépenses réalisées (1)	E	1 213 733,79	2 432 715,89	3 646 449,68
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	1 213 733,79	514 021,60	1 727 755,39
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-1 213 733,79	228 567,70	-985 166,09
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	0,00	742 589,30	742 589,30
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	742 589,30	742 589,30

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	I
<b>DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE</b>	B2

<b>Section de fonctionnement</b>	<b>Montant</b>
<b>ASolde des réalisations de l'exercice N</b> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	514 021,60
<b>BRésultats antérieurs reportés</b> Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	228 567,70
<b>CRésultat de clôture de la section de fonctionnement (a)</b> = A+B	742 589,30
<b>Section d'investissement</b>	
<b>DSolde des réalisations de l'exercice N</b> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	1 213 733,79
<b>ERésultats antérieurs reportés</b> Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-1 213 733,79
<b>FSolde d'exécution de la section d'investissement N</b> F = D+E, précédé de + ou -	0,00
<b>GSolde des restes à réaliser d'investissement N (b)</b>	0,00
<b>HSolde cumulé de la section d'investissement H (=F+G)</b> NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	0,00

(a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	I
<b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITÉ</b>	<b>B3.1</b>

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
<b>EPCI</b>			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>	<b>C1</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>	(I) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>	(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.



<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>		<b>I</b>
<b>Bilan synthétique (en milliers d'euros)</b>		<b>D</b>

<b>ACTIF NET (1)</b>	<b>Total</b>	<b>FONDS PROPRES ET PASSIF</b>	<b>Total</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>FONDS PROPRES</b>	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	
Autres immobilisations incorporelles		Réserves	
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	228,57
Terrains		Résultat de l'exercice	514,02
Constructions		Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>	<b>742,59</b>
Réseaux divers		<b>PASSIF</b>	
Installations techniques, agencements et matériel		<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)</b>	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		<b>DETTES FINANCIÈRES</b>	
Autres		Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	
Immobilisations financières (nettes)		<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)</b>	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>		<b>DETTES NON FINANCIÈRES</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Stocks		Autres dettes non financières	86,42
Créances	829,01	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		<b>TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)</b>	<b>86,42</b>
Trésorerie		<b>TOTAL TRÉSORERIE (4)</b>	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>829,01</b>	<b>TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)</b>	<b>86,42</b>
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV )</b>	<b>829,01</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV )</b>	<b>829,01</b>

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>		<b>I</b>
<b>Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)</b>		<b>E</b>

<b>POSTES</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)</b>		
Dotations de l'état		
Participations		
Compensations, autres attributions et autres participations		393,84
Dons et legs		
Impôts et taxes		
<b>PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE</b>		
Ventes de biens ou prestations de services	1 467,20	241,92
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion	19,56	
Production stockée et immobilisée	-1 213,73	-623,78
<b>AUTRES PRODUITS</b>		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	246,25	
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)</b>	<b>519,27</b>	<b>11,98</b>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Achats et charges externes		
Charges de personnel		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		
Impôts et taxes	5,25	5,66
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)</b>	<b>5,25</b>	<b>5,66</b>

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<b>CHARGES D'INTERVENTION</b>		
Dispositifs d'intervention pour compte propre		
Autres charges		
<b>TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)</b>		
<b>PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)</b>	<b>514,02</b>	<b>6,32</b>
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)</b>		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)</b>		
<b>PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)</b>		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII )</b>	<b>514,02</b>	<b>6,32</b>

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b> <b>TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N</b>					<b>I</b>
Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (% , unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	F
<b>Part régionale des ressources</b>					
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>					
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>					
Taxe d'habitation		0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailer les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	II
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b> <b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>					<b>II</b>
					<b>A1.1</b>
<b>Chapitre</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)</b>	<b>Réalisations (mandats émis) (b)</b>	<b>Taux de réalisation (b/a)</b>	<b>Restes à réaliser au 31 /12 (1)</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 450 733,79	1 213 733,79	83,66	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>		<b>1 450 733,79</b>	<b>1 213 733,79</b>	<b>83,66</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</b>		<b>1 450 733,79</b>	<b>1 213 733,79</b>	<b>83,66</b>	<b>0,00</b>
<b>001 Solde d'exécution négatif reporté</b>		<b>1 213 733,79</b>			
<b>Total des dépenses de la section d'investissement</b>		<b>2 664 467,58</b>	<b>1 213 733,79</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b> <b>RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>					<b>II</b>
<b>Chapitre</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)</b>	<b>Réalisations (titres émis) (b)</b>	<b>Taux de réalisation (b/a)</b>	<b>Restes à réaliser au 31 /12 (1)</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	2 664 467,58	2 427 467,58	91,11	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>		<b>2 664 467,58</b>	<b>2 427 467,58</b>	<b>91,11</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>		<b>2 664 467,58</b>	<b>2 427 467,58</b>	<b>91,11</b>	<b>0,00</b>
<b>001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>0,00</b>			
<b>Total des recettes de la section d'investissement</b>		<b>2 664 467,58</b>	<b>2 427 467,58</b>		<b>0,00</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							II A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	251 500,00	5 248,00	0,00	5 248,00	2,09	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	6 000,00	0,31	0,00	0,31	0,01	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>257 500,00</b>	<b>5 248,31</b>	<b>0,00</b>	<b>5 248,31</b>	<b>2,04</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles et mixtes</b>		<b>257 500,00</b>	<b>5 248,31</b>	<b>0,00</b>	<b>5 248,31</b>	<b>2,04</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	2 664 467,58	2 427 467,58	0,00	2 427 467,58	91,11	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)</b>		<b>2 688 467,58</b>	<b>2 427 467,58</b>	<b>0,00</b>	<b>2 427 467,58</b>	<b>90,29</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>2 945 967,58</b>	<b>2 432 715,89</b>	<b>0,00</b>	<b>2 432 715,89</b>	<b>82,58</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>					
<b>Total des dépenses de la section de fonctionnement</b>		<b>2 945 967,58</b>	<b>2 432 715,89</b>	<b>0,00</b>	<b>2 432 715,89</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043



<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2.2</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 242 666,09	1 467 195,49	0,00	1 467 195,49	118,07	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 242 666,09</b>	<b>1 467 195,49</b>	<b>0,00</b>	<b>1 467 195,49</b>	<b>118,07</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	19 563,00	0,00	19 563,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	246 245,21	0,00	246 245,21	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles et mixtes</b>		<b>1 242 666,09</b>	<b>1 733 003,70</b>	<b>0,00</b>	<b>1 733 003,70</b>	<b>139,46</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	1 450 733,79	1 213 733,79	0,00	1 213 733,79	83,66	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre (3)</b>		<b>1 474 733,79</b>	<b>1 213 733,79</b>	<b>0,00</b>	<b>1 213 733,79</b>	<b>82,30</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>2 717 399,88</b>	<b>2 946 737,49</b>	<b>0,00</b>	<b>2 946 737,49</b>	<b>108,44</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>228 567,70</b>					
<b>Total des recettes de la section de fonctionnement</b>		<b>2 945 967,58</b>	<b>2 946 737,49</b>	<b>0,00</b>	<b>2 946 737,49</b>		<b>0,00</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = D/ 040

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>						<b>II</b>
<b>Dépenses d'investissement - Vue détaillée</b>						<b>B1</b>
<b>Chapitre / Article</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Prévisions (a)</b>	<b>Émissions (b)</b>	<b>Annulations (c)</b>	<b>Réalisations nettes (d=b-c)</b>	<b>Solde prévisions / réalisations (a-d)</b>
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
<b>Total des dépenses d'équipement</b>						
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
<b>Total des dépenses financières</b>						
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>						
3555	Terrains aménagés		1 213 733,79		1 213 733,79	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 450 733,79	1 213 733,79		1 213 733,79	237 000,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>		1 450 733,79	1 213 733,79		1 213 733,79	237 000,00
<b>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</b>		1 450 733,79	1 213 733,79		1 213 733,79	237 000,00

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>						<b>II</b>
<b>Dépenses d'investissement - Vue détaillée</b>						<b>B1</b>
<b>Chapitre / Article</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Prévisions (a)</b>	<b>Émissions (b)</b>	<b>Annulations (c)</b>	<b>Réalisations nettes (d=b-c)</b>	<b>Solde prévisions / réalisations (a-d)</b>
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 213 733,79				
Total des dépenses de la section d'investissement		2 664 467,58	1 213 733,79		1 213 733,79	1 450 733,79



<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>						<b>II</b>
<b>Recettes d'investissement - Vue détaillée</b>						<b>B2</b>
<b>Chapitre / Article</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Prévisions (a)</b>	<b>Émissions (b)</b>	<b>Annulations (c)</b>	<b>Réalisations nettes (d=b-c)</b>	<b>Solde prévisions / réalisations (a-d)</b>
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>						
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement					
3355	Travaux		1 213 733,79		1 213 733,79	
3555	Terrains aménagés		1 213 733,79		1 213 733,79	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 664 467,58	2 427 467,58		2 427 467,58	237 000,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>		<b>2 664 467,58</b>	<b>2 427 467,58</b>		<b>2 427 467,58</b>	<b>237 000,00</b>
<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>		<b>2 664 467,58</b>	<b>2 427 467,58</b>		<b>2 427 467,58</b>	<b>237 000,00</b>



<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>						<b>II</b>
<b>Recettes d'investissement - Vue détaillée</b>						<b>B2</b>
<b>Chapitre / Article</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Prévisions (a)</b>	<b>Émissions (b)</b>	<b>Annulations (c)</b>	<b>Réalisations nettes (d=b-c)</b>	<b>Solde prévisions / réalisations (a-d)</b>
<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>						
<b>Total des recettes de la section d'investissement</b>		<b>2 664 467,58</b>	<b>2 427 467,58</b>		<b>2 427 467,58</b>	<b>237 000,00</b>



<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b> <b>OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES</b>	II C1
---	----------

Cet état ne contient pas d'information.



<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>						<b>II</b>
<b>Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée</b>						<b>D1</b>

<b>Chapitre / Article</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Prévisions (a)</b>	<b>Émissions (b)</b>	<b>Annulations (c)</b>	<b>Réalisations nettes (d=b-c)</b>	<b>Solde prévisions / réalisations (a-d)</b>
63512	Taxes foncières		5 248,00		5 248,00	
total chapitre 011	Charges à caractère général	251 500,00	5 248,00		5 248,00	246 252,00
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés					
total chapitre 014	Atténuations de produits					
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
65888	Autres		0,31		0,31	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	6 000,00	0,31		0,31	5 999,69
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>257 500,00</b>	<b>5 248,31</b>		<b>5 248,31</b>	<b>252 251,69</b>
total chapitre 66	Charges financières					
total chapitre 67	Charges spécifiques					
total chapitre 68	Dotations aux provisions					
<b>Total des dépenses réelles et mixtes</b>		<b>257 500,00</b>	<b>5 248,31</b>		<b>5 248,31</b>	<b>252 251,69</b>
<i>total chapitre 023</i>	<i>Virement à la section d'investissement</i>					
7133	Variation des en-cours de production de biens.		1 213 733,79		1 213 733,79	
71355	Variation des stocks de terrains aménagés		1 213 733,79		1 213 733,79	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 664 467,58	2 427 467,58		2 427 467,58	237 000,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	24 000,00				24 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 688 467,58</b>	<b>2 427 467,58</b>		<b>2 427 467,58</b>	<b>261 000,00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>2 945 967,58</b>	<b>2 432 715,89</b>		<b>2 432 715,89</b>	<b>513 251,69</b>
<b>002 Résultat de fonctionnement reporté</b>						

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>						<b>II</b>
<b>Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée</b>						<b>D1</b>
<b>Chapitre / Article</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Prévisions (a)</b>	<b>Émissions (b)</b>	<b>Annulations (c)</b>	<b>Réalisations nettes (d=b-c)</b>	<b>Solde prévisions / réalisations (a-d)</b>
<b>Total des dépenses de la section de fonctionnement</b>		<b>2 945 967,58</b>	<b>2 432 715,89</b>		<b>2 432 715,89</b>	<b>513 251,69</b>

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants



<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>						<b>II</b>
<b>Recettes de fonctionnement - Vue détaillée</b>						<b>D2</b>
<b>Chapitre / Article</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Prévisions (a)</b>	<b>Émissions (b)</b>	<b>Annulations (c)</b>	<b>Réalisations nettes (d=b-c)</b>	<b>Solde prévisions / réalisations (a-d)</b>
total chapitre 013	Atténuations de charges					
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
7015	Ventes de terrains aménagés		1 467 195,49		1 467 195,49	
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 242 666,09	1 467 195,49		1 467 195,49	-224 529,40
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)					
total chapitre 731	Fiscalité locale					
total chapitre 74	Dotations et participations					
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante					
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 242 666,09</b>	<b>1 467 195,49</b>		<b>1 467 195,49</b>	<b>-224 529,40</b>
total chapitre 76	Produits financiers					
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale		19 563,00		19 563,00	
total chapitre 77	Produits spécifiques		19 563,00		19 563,00	-19 563,00
7815	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant		246 245,21		246 245,21	
total chapitre 78	Reprises sur provisions		246 245,21		246 245,21	-246 245,21
<b>Total des recettes réelles et mixtes</b>		<b>1 242 666,09</b>	<b>1 733 003,70</b>		<b>1 733 003,70</b>	<b>-490 337,61</b>
71355	Variation des stocks de terrains aménagés		1 213 733,79		1 213 733,79	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 450 733,79	1 213 733,79		1 213 733,79	237 000,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	24 000,00				24 000,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 474 733,79</b>	<b>1 213 733,79</b>		<b>1 213 733,79</b>	<b>261 000,00</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>2 717 399,88</b>	<b>2 946 737,49</b>		<b>2 946 737,49</b>	<b>-229 337,61</b>



<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>						<b>II</b>
<b>Recettes de fonctionnement - Vue détaillée</b>						<b>D2</b>
<b>Chapitre / Article</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Prévisions (a)</b>	<b>Émissions (b)</b>	<b>Annulations (c)</b>	<b>Réalisations nettes (d=b-c)</b>	<b>Solde prévisions / réalisations (a-d)</b>
002 Résultat de fonctionnement reporté		228 567,70				
<b>Total des recettes de la section de fonctionnement</b>		<b>2 945 967,58</b>	<b>2 946 737,49</b>		<b>2 946 737,49</b>	<b>-769,91</b>

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>				<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>				<b>A</b>

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>Exercice N</b>			<b>Exercice N-1</b>
		<b>BRUT</b>	<b>amortissements, dépréciations</b>	<b>NET</b>	<b>NET</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel					
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres					
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>					
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
STOCKS					1 213 733,79
CRÉANCES					83 026,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne					
Créances sur les redevables et comptes rattachés		752 612,49		752 612,49	
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes		76 398,81		76 398,81	
Créances sur les autres débiteurs					
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>				<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>				<b>A</b>

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>Exercice N</b>			<b>Exercice N-1</b>
		<b>BRUT</b>	<b>amortissements, dépréciations</b>	<b>NET</b>	<b>NET</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)</b>		<b>829 011,30</b>		<b>829 011,30</b>	<b>1 296 759,79</b>
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS					
AUTRES					
<b>TOTAL TRÉSORERIE (III)</b>					
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>		<b>829 011,30</b>		<b>829 011,30</b>	<b>1 296 759,79</b>

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>			<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>			<b>A</b>

<b>FONDS PROPRES ET PASSIF</b>	<b>Note</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
<b>FONDS PROPRES</b>			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable			
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			
RÉSERVES			
REPORT A NOUVEAU		228 567,70	222 249,84
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		514 021,60	6 317,86
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>		<b>742 589,30</b>	<b>228 567,70</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			246 245,21
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)</b>			<b>246 245,21</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			
<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)</b>			
<b>DETTES NON FINANCIÈRES</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales		86 422,00	
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>			<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>			<b>A</b>

<b>FONDS PROPRES ET PASSIF</b>	<b>Note</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			821 946,88
Autres dettes non financières			
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>			
<b>TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)</b>		<b>86 422,00</b>	<b>821 946,88</b>
<b>TRÉSORERIE</b>			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
<b>TOTAL TRÉSORERIE (4)</b>			
<b>TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)</b>		<b>86 422,00</b>	<b>1 068 192,09</b>
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)</b>		<b>829 011,30</b>	<b>1 296 759,79</b>



<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Compte de résultat (en euros)</b>	<b>B</b>

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>				
<b>PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)</b>				
Dotations de l'état				
Participations				
Compensations, autres attributions et autres participations			393 835,00	-393 835,00
Dons et legs				
Impôts et taxes				
<b>PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE</b>				
Ventes de biens ou prestations de services		1 467 195,49	241 920,00	1 225 275,49
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		19 563,00		19 563,00
Production stockée et immobilisée		-1 213 733,79	-623 779,14	-589 954,65
<b>AUTRES PRODUITS</b>				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		246 245,21		246 245,21
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)</b>		<b>519 269,91</b>	<b>11 975,86</b>	<b>507 294,05</b>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>				
Achats et charges externes				
Charges de personnel				
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>				
<i>Dont charges sociales</i>				
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		0,31		0,31
Impôts et taxes		5 248,00	5 658,00	-410,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions				
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Compte de résultat (en euros)</b>	<b>B</b>

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession				
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)</b>		<b>5 248,31</b>	<b>5 658,00</b>	<b>-409,69</b>
<b>CHARGES D'INTERVENTION</b>				
Dispositifs d'intervention pour compte propre				
<i>Dont ménages</i>				
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>				
<i>Dont collectivités territoriales</i>				
<i>Dont autres organismes publics</i>				
<i>Dont établissements d'enseignement</i>				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
<b>TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)</b>				
<b>PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)</b>		<b>514 021,60</b>	<b>6 317,86</b>	<b>507 703,74</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)</b>				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)</b>				
<b>PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)</b>				
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII )</b>		<b>514 021,60</b>	<b>6 317,86</b>	<b>507 703,74</b>

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités listées dans l'arrêté du 10 novembre 2016 qui expérimentent la certification des comptes en application de l'article 110 de la loi NOTRÉ.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.



### **État des Contrôles du Compte Financier**

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 18/04/2024

Comptable(s)	Ayant exercé au cours de la gestion
M Jean-Noël COUSTY	du 01/01/2023 au 18/04/2024
Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.	
<u>Observations :</u>	
<b>BERRO Emilie (1018785060-0), Inspecteur des Finances Publiques</b>	A DDFiP DE LA DORDOGNE, le 19/04/2024
Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.	
<b>COUSTY Jean-Noel (1013506181-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe</b>	A DORDOGNE, le 14/05/2024
Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 25/06/2024 par l'organe délibérant.	
<b>LAMONERIE BRUNO (blamonerie1-xt), Vice-Président</b>	A PERIGUEUX, le 04/07/2024

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**PRÉSENTATION CROISÉE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chapitre nature	Libellé	Opérations non ventilables	Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	Gestion des fonds européens	Sécurité	Enseign., formation prof.apprentissage	3		4	
							Cult., vie soc., jeuun., sports, loisirs	Santé et action sociale (hors RSA)	RSA	4-4
<b>DEPENSES</b>										
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>										
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****PRÉSENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)****A1**

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>							
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>							
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**PRESENTATION CROISÉE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.apprentissage	3 Cult., vie soc., jeuun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
									A2
<b>DEPENSES</b>									
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>									
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****PRÉSENTATION CROISÉE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)****A2**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL	
								0,00	0,00
<b>DEPENSES</b>									
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECHERCHES</b>									
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV - ÉTATS ANNEXÉS</b>		<b>IV</b>
<b>PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>		<b>A3</b>

**1 - BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

**2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)****3 - PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

	<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
	<b>PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>A3</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Credits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b> DEPENSES RECETTES	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b> DEPENSES RECETTES	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Credits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b> DEPENSES RECETTES	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b> DEPENSES RECETTES	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

		<b>IV</b>
		<b>B1.1</b>

**DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant du 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial	Periode des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)													
Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial	Periode des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00								
1641 Emprunts en euros (Total)					0,00								
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								

**DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE - PARC ACTIVITE SAINT LIZIER - CFU - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier remboursement	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Index (4)	Niveau de taux (5)				
1682 Bon à moyen terme négociables (total)							0,00					
1687 Autres dettes (total)							0,00					
<b>Total général</b>							<b>0,00</b>					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

			<b>IV</b>
			<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Emprunts et dettes au 31/12/N				Annuité de l'exercice (16)
				Durée résiduelle (en années) (12)	Type de taux	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00				0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, i) faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## **DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE - PARC ACTIVITE SAINT LIZIER - CFU - 2023**

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

**IV – ÉTATS ANNEXES****B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)</b>											
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)											% par type de taux selon le capital restant dû
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00				0,00			0,00	0,00
Barrière simple (B)											
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00				0,00			0,00	0,00
Option d'échange (C)											
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00				0,00			0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)											
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00				0,00			0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)											
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00				0,00			0,00	0,00
Autres types de structures (F)											
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00				0,00			0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00				0,00			0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat décharge et comptabilisés au 768.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

**IV – ÉTATS ANNEXES****B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

			<b>IV</b>
			<b>B1.4</b>

**TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours				0 0,00	0 0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ÉTATS ANNEXÉS		B1.5	
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ETAT DE LA DETTE - DÉTAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		IV	

## DÉTAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture						Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Notionnel de l'Instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	
Taux fixe (total)		0,00				0,00				0,00
Taux variable simple (total)		0,00				0,00				0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00				0,00				0,00
Total		0,00				0,00				0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swapition).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

		<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>
	<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé Index (5)	Niveau de taux (6)	Taux reçu (7) Index	Niveau de taux	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat Produits c/768		Avant opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ÉTATS ANNEXES****B – ÉTATS ANNEXES PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT**

REBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)										Annuité de l'exercice						
Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt	Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Caractéristiques du taux	Coût de sortie (10)	Périodicité des remboursements (6)	Type de taux (7)	Niveau de taux (8)	Index (9)	Montant (11)	Intérêts (12)	Capital	ICNE de l'exercice
Total des dépenses au c/ 166					0,00								0,00	0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00								0,00	0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques ayant réaménagément des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex. Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

							<b>IV</b>
							<b>B1.7</b>

**IV - ÉTATS ANNEXÉS****B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ETAT DE LA DETTE - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N****EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)	Nominal	Anuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)					
								Contrat initial			Contrat renégocié		
								Contrat initial	Type de taux	Index (4)	Taux act.	Index (4)	Contrat initial
Total													

(1) Inscrir les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME</b>		<b>IV</b>
		<b>B1.3</b>
<b>DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)</b>		
REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N Annuité payée au cours de l'exercice
TOTAL	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

		<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	
	<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>		
<b>AUTRES DETTES</b>			
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)			
LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

		<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	
		<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	
<b>MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du	
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en décà duquel il les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €			
Catégories de biens amortis	Durée (en années)		

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N				IV – ÉTATS ANNEXÉS	
Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
		A	B	C	D = A + B - C
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
- (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

		<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>
	<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>B4</b>

**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

	<b>IV - ÉTATS ANNEXÉS</b>	
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DÉTAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>		

### CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV - ÉTATS ANNEXÉS				IV B6
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ETAT DES PRÉTS				
Prêts (compte 274)				
Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré	ICNE de l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXES PATRIMONIAUX – EMPRUNTS GARANTIS

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

卷之三

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour amortissement progressif linéaire, X pour autre

(2) Induite la périodicité des remous : A : annuelle ; B : bimestrielle ; C : trimestrielle ; D : annuelle et bimestrielle ; E : forte variation annuelle ; F : forte variation bimestrielle ; G : forte variation trimestrielle ; H : forte variation annuelle et bimestrielle.

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURI

(5) Taux annuel, tous frais compris.

## (6) Taux hors génération de couvertures

(c) aux trois opérateurs de couvert total

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire

<sup>(8)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D’ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D’EMPRUNT**

	<b>IV</b>	<b>B7.2</b>
--	-----------	-------------

<b>Calcul du ratio (1)</b>	<b>Valeur en euros</b>
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b> <b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b> <b>0,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b> <b>0,00</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 151-1-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	
<b>B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS</b>	
	<b>IV</b>
	<b>B8.1.1</b>

**LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

	<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	
	<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL</b>	

**ETAT DES CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir				Total (1)
					N+1	N+2	N+3	N+4	
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

**IV****B8.2**

		<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>			
		<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>			
		<b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>			
Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

		<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	
		<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	
		<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Dette en capital à l'origine
		Durée en années	Périodicité
	<b>TOTAL</b>		
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>			0,00
<b>8018 Autres engagements donnés</b>			0,00
<b>Au profit d'organismes publics</b>			0,00
<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>			0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L. 1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

	<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	
	<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	

**ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

**IV – ÉTATS ANNEXES****B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Délégué général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Délégué général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Délégué général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail / période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex. : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

<b>B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)</b>				<b>IV</b>
				<b>B9</b>
<b>AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N</b>				
CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)	CONTRAT	
(1)	(2)	Indice (8)      Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a<sup>1</sup> : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.3-b<sup>1</sup> : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1<sup>2</sup> : absence de cadre de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.3-3-2<sup>3</sup> : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.3-3-3<sup>4</sup> : emplois de maires des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.3-3-4<sup>5</sup> : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotient de temps de travail est inférieure à 50 %.3-3-5<sup>6</sup> : emplois de groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotient de temps de travail est inférieure à 50 %.3-4<sup>7</sup> : changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A. autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CD). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITÉ A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
		<b>B10</b>

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITÉ A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>B15.1</b>

**B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>B15.2</b>

**B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Montant</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
<b>Opérations d'équipement (1 ligne par opération)</b>		<b>0,00</b>
<b>Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)</b>		<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.1

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>			
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>			
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	0,00	0,00	1 213 733,79

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES**

		<b>IV</b>	<b>C1.2</b>
		<b>RESSOURCES PROPRES</b>	
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10221 TLE		0,00	0,00
10222 FCTVA		0,00	0,00
10226 Taxe d'aménagement (2)		0,00	0,00
10228 Autres fonds d'investissement		0,00	0,00
13146 Attributions compensation investissement		0,00	0,00
13156 Attributions compensation investissement		0,00	0,00
13246 Attributions compensation investissement		0,00	0,00
13256 Attributions compensation investissement		0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.		0,00	0,00
26... Participations et créances rattachées			
27... Autres immobilisations financières			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
15... Provisions pour risques et charges			
169 Primes de remboursement des obligations		0,00	0,00
26... Participations et créances rattachées			
27... Autres immobilisations financières			
28... Amortissement des immobilisations			
29... Dépréciations des immobilisations			
31... Matières premières (et fournitures) (4)			
33... En-cours de production de biens (4)			
35... Stocks de produits (4)			
39... Dépréciation des stocks et en-cours			
481... Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49... Dépréciation des comptes de tiers			
59... Dépréciation des comptes financiers			
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
<b>Opérations de l'exercice</b>	<b>Restes à réaliser en recettes</b>	<b>Solde d'exécution</b>	<b>Affectation</b>
<b>III</b>	<b>au 31/12</b>	<b>R001 de l'exercice précédent</b>	<b>R1068 de l'exercice précédent</b>
			<b>TOTAL</b>
			<b>IV</b>

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE - PARC ACTIVITE SAINT LIZIER - CFU - 2023

Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Montant</b>						
Dépenses à couvrir par des ressources propres		II			1 213 733,79	
Ressources propres disponibles		IV			0,00	
Solde		V = IV - II (5)			-1 213 733,79	

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retracant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

		<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME</b>	<b>IV</b>	<b>C2.1</b>
--	--	---------------------------	---	-----------	-------------

**SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT**

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année N	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N
Nº	Libellé			(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

\* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

		N-3	N-2	N-1	N
<b>Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00

		IV
		C2.2

**IV - ÉTATS ANNEXÉS**  
**C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES - AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT**

**SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *	Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé								
<b>TOTAL</b>		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

\* Le détail par engagement n'est pas à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	N-3	N-2	N-1	N
		0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV - ÉTATS ANNEXÉS</b>				
<b>D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVÉES D'UNE AFFECTATION SPÉCIALE</b>				
<b>ETAT DES RECETTES GREVÉES D'UNE AFFECTATION SPÉCIALE</b>				
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à emploier au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à emploier au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à emploier au 31/12/N = reste à emploier au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>IV</b>
--	-----------

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

	<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS		<b>IV</b> D5

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	IV D7
<b>ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N</b>	
ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCIÉES PAR LA COLLECTIVITÉ OU L'ETABLISSEMENT

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7**

						<b>IV</b>
						<b>D8</b>

**Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes**

	APPRENTISSAGE		ENS PRO SS statut scolaire			TOTAL
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	
	Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Etat des ressources de l'apprentissage**

	RESSOURCES	MONTANT	
		Année n	Année n-1
1ère section FNDMA		0,00	0,00
2ème section FNDMA		0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)		0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire		0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)		0,00	0,00
FSE		0,00	0,00
FEDER		0,00	0,00
FEOGA		0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)		0,00	0,00
Autres ressources		0,00	0,00
<b>Total ressources externes</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Effort propre de la collectivité		0,00	0,00
<b>Total ressources</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	
IV	D10

**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

**2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

		DEPENSES (1)	Montant
Article (2)	Libellé (2)		
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			0,00
Acquisitions d'immobilisations			0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)			0,00
Autres dépenses éventuelles			0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections		0,00
041	Opérations patrimoniales	Total des dépenses d'ordre	0,00
		TOTAL GENERAL	0,00

**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

		RECETTES (1)	Montant
Article (2)	Libellé (2)		
Souscription d'emprunts et dettes assimilées			0,00
Dotations et subventions reçues			0,00
Autres recettes éventuelles			0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections		0,00
041	Opérations patrimoniales	Total des recettes d'ordre	0,00
		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES</b>	
Article (2)	Libellé (2)
011	Charges à caractère général
012	Charges de personnel et frais assimilés
65	Autres charges de gestion courante
66	Charges financières
67	Charges spécifiques
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)
014	Atténuations de produits
	Total des dépenses réelles
042	Opérations ordre transf. entre sections
043	Opérations ordre intérieur de la section
	Total des dépenses d'ordre
	TOTAL GENERAL

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES**

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES</b>	
Article (2)	Libellé (2)
<b>Recettes issues de la TEOM</b>	
Dotations et participations reçues	
<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses
75	Autres produits de gestion courante
76	Produits financiers
77	Produits spécifiques
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)
013	Atténuations de charges
	Total des recettes réelles
042	Opérations ordre transf. entre sections
043	Opérations ordre intérieur de la section
	Total des recettes d'ordre
	TOTAL GENERAL

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afferentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

Édition définitive

**BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

arrêtée à la date du 31/12/2023

24014 - PARC ACTIVITES-BERGERAC CREYSS

Exercice : 2023

BA de DEP DORDOGNE

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau (solde créditeur)		222 249,84		6 317,86			228 567,70			228 567,70
	<b>Sous Total compte 11</b>		<b>222 249,84</b>		<b>6 317,86</b>			<b>228 567,70</b>			<b>228 567,70</b>
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou décaissement)		6 317,86	6 317,86				6 317,86	6 317,86		
	<b>Sous Total compte 12</b>		<b>6 317,86</b>		<b>6 317,86</b>			<b>6 317,86</b>			<b>6 317,86</b>
1581	Autres provisions pour charges (non budg)		246 245,21	246 245,21				246 245,21	246 245,21		
	<b>Sous Total compte 158</b>		<b>246 245,21</b>		<b>246 245,21</b>			<b>246 245,21</b>			<b>246 245,21</b>
	<b>Sous Total compte 15</b>		<b>246 245,21</b>		<b>246 245,21</b>			<b>246 245,21</b>			<b>246 245,21</b>
	<b>Total classe 1</b>		<b>474 812,91</b>	<b>252 563,07</b>	<b>6 317,86</b>			<b>252 563,07</b>	<b>481 130,77</b>		<b>228 567,70</b>
3355	Travaux	1 213 733,79						1 213 733,79	1 213 733,79	1 213 733,79	
	<b>Sous Total compte 335</b>	<b>1 213 733,79</b>						<b>1 213 733,79</b>	<b>1 213 733,79</b>	<b>1 213 733,79</b>	
	<b>Sous Total compte 33</b>	<b>1 213 733,79</b>						<b>1 213 733,79</b>	<b>1 213 733,79</b>	<b>1 213 733,79</b>	
3555	Terrains aménagés							1 213 733,79	1 213 733,79	1 213 733,79	
	<b>Sous Total compte 355</b>							<b>1 213 733,79</b>	<b>1 213 733,79</b>	<b>1 213 733,79</b>	
	<b>Sous Total compte 35</b>							<b>1 213 733,79</b>	<b>1 213 733,79</b>	<b>1 213 733,79</b>	
	<b>Total classe 3</b>	<b>1 213 733,79</b>						<b>1 213 733,79</b>	<b>2 427 467,58</b>	<b>2 427 467,58</b>	
412	Acquéreurs de terrains aménagés stockés			752 612,49				752 612,49			752 612,49
	<b>Sous Total compte 41</b>			<b>752 612,49</b>				<b>752 612,49</b>			<b>752 612,49</b>
44551	T.V.A. à décaisser			69 759,00	156 181,00			69 759,00	156 181,00		86 422,00
	<b>Sous Total compte 4455</b>			<b>69 759,00</b>	<b>156 181,00</b>			<b>69 759,00</b>	<b>156 181,00</b>		<b>86 422,00</b>
44567	Crédit de T.V.A. à reporter	83 026,00		83 026,00	166 052,00			166 052,00	166 052,00		
	<b>Sous Total compte 4456</b>	<b>83 026,00</b>		<b>83 026,00</b>	<b>166 052,00</b>			<b>166 052,00</b>	<b>166 052,00</b>		
44571	T.V.A. collectée			239 207,00	239 207,00			239 207,00	239 207,00		
	<b>Sous Total compte 4457</b>			<b>239 207,00</b>	<b>239 207,00</b>			<b>239 207,00</b>	<b>239 207,00</b>		
	<b>Sous Total compte 445</b>	<b>83 026,00</b>		<b>391 992,00</b>	<b>561 440,00</b>			<b>475 018,00</b>	<b>561 440,00</b>		<b>86 422,00</b>
447	Autres impôts, taxes et versements assim			5 248,00	5 248,00			5 248,00	5 248,00		
	<b>Sous Total compte 44</b>	<b>83 026,00</b>		<b>397 240,00</b>	<b>566 688,00</b>			<b>480 266,00</b>	<b>566 688,00</b>		<b>86 422,00</b>
451015	Compte de rattachement avec... (à subdiv		821 946,88	1 002 352,69	104 007,00			1 002 352,69	925 953,88	76 398,81	

Édition définitive

**BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

arrêtée à la date du 31/12/2023

24014 - PARC ACTIVITES-BERGERAC CREYSS

Exercice : 2023

BA de DEP DORDOGNE

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46721	Sous Total compte 451		821 946,88	1 002 352,69	104 007,00			1 002 352,69	925 953,88	76 398,81	
	Sous Total compte 45		821 946,88	1 002 352,69	104 007,00			1 002 352,69	925 953,88	76 398,81	
	Débiteurs divers - Amiable			37 205,69	37 205,69			37 205,69	37 205,69		
	Sous Total compte 4672			37 205,69	37 205,69			37 205,69	37 205,69		
47138	Sous Total compte 467			37 205,69	37 205,69			37 205,69	37 205,69		
	Sous Total compte 467			37 205,69	37 205,69			37 205,69	37 205,69		
	Sous Total compte 46			37 205,69	37 205,69			37 205,69	37 205,69		
	Autres			936 147,00	936 147,00			936 147,00	936 147,00		
47171	Sous Total compte 4713			936 147,00	936 147,00			936 147,00	936 147,00		
	Recettes relevé BDF - hors Héra			66 205,69	66 205,69			66 205,69	66 205,69		
	Sous Total compte 4717			66 205,69	66 205,69			66 205,69	66 205,69		
	Sous Total compte 471			1 002 352,69	1 002 352,69			1 002 352,69	1 002 352,69		
4728	Autres dépenses à régulariser			29 000,00	29 000,00			29 000,00	29 000,00		
	Sous Total compte 472			29 000,00	29 000,00			29 000,00	29 000,00		
	Arrondis sur déclaration de TVA			0,31	0,31			0,31	0,31		
	Sous Total compte 478			0,31	0,31			0,31	0,31		
4784	Sous Total compte 47			1 031 353,00	1 031 353,00			1 031 353,00	1 031 353,00		
	Total classe 4	83 026,00	821 946,88	3 220 763,87	1 739 253,69			3 303 789,87	2 561 200,57	829 011,30	86 422,00
	Opérations d'ordre budgétaires			3 641 201,37	3 641 201,37			3 641 201,37	3 641 201,37		
	Sous Total compte 58			3 641 201,37	3 641 201,37			3 641 201,37	3 641 201,37		
Total classe 5				3 641 201,37	3 641 201,37			3 641 201,37	3 641 201,37		
63512	Taxes foncières					5 248,00		5 248,00		5 248,00	
	Sous Total compte 6351					5 248,00		5 248,00		5 248,00	
	Sous Total compte 635					5 248,00		5 248,00		5 248,00	
	Sous Total compte 63					5 248,00		5 248,00		5 248,00	
65888	Autres					0,31		0,31		0,31	
	Sous Total compte 6588					0,31		0,31		0,31	
	Sous Total compte 658					0,31		0,31		0,31	

**BALANCE RÉGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

arrêtée à la date du 31/12/2023

24014 - PARC ACTIVITES-BERGERAC CREYSS

Exercice : 2023

BA de DEP DORDOGNE

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	<b>Sous Total compte 65</b>					0,31		0,31		0,31	
	<b>Total classe 6</b>					5 248,31		5 248,31		5 248,31	
7015	Ventes de terrains aménagés						1 467 195,49		1 467 195,49		1 467 195,49
	<b>Sous Total compte 701</b>						1 467 195,49		1 467 195,49		1 467 195,49
	<b>Sous Total compte 70</b>						1 467 195,49		1 467 195,49		1 467 195,49
7133	Variation des en-cours de production de					1 213 733,79		1 213 733,79		1 213 733,79	
71355	Variation des stocks de terrains aménagé					1 213 733,79	1 213 733,79	1 213 733,79	1 213 733,79	1 213 733,79	
	<b>Sous Total compte 7135</b>					1 213 733,79	1 213 733,79	1 213 733,79	1 213 733,79	1 213 733,79	
	<b>Sous Total compte 713</b>					2 427 467,58	1 213 733,79	2 427 467,58	1 213 733,79	1 213 733,79	
	<b>Sous Total compte 71</b>					2 427 467,58	1 213 733,79	2 427 467,58	1 213 733,79	1 213 733,79	
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur						19 563,00		19 563,00		19 563,00
	<b>Sous Total compte 77</b>						19 563,00		19 563,00		19 563,00
7815	Reprises sur provisions pour risques et						246 245,21		246 245,21		246 245,21
	<b>Sous Total compte 781</b>						246 245,21		246 245,21		246 245,21
	<b>Sous Total compte 78</b>						246 245,21		246 245,21		246 245,21
	<b>Total classe 7</b>					2 427 467,58	2 946 737,49	2 427 467,58	2 946 737,49	1 213 733,79	1 733 003,70
	<b>Total général</b>	1 296 759,79	1 296 759,79	7 114 528,31	5 386 772,92	3 646 449,68	5 374 205,07	12 057 737,78	12 057 737,78	2 047 993,40	2 047 993,40

**BALANCE DES VALEURS INACTIVES**  
arrêtée à la date du 31/12/2023

24014 - PARC ACTIVITES-BERGERAC CREYSS

Exercice : 2023

BA de DEP DORDOGNE

DÉSIGNATION DES COMPTES No Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 - Portefeuille								
NEANT								
<b>Sous Total compte 861</b>								
862 - Correspondant								
NEANT								
<b>Sous Total compte 862</b>								
863 - Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
<b>Sous Total compte 863</b>								
<b>TOTAUX</b>								